



Jeudi 6 avril 2023

Le Département de l'Essonne va prolonger l'aide au covoiturage pour les 18-25 ans

Le Département de l'Essonne va poursuivre son aide au covoiturage destinée aux jeunes Essonniens âgés de 18 à 25 ans jusqu'à la fin de l'année. Elle permet aux passagers de bénéficier de trajets en covoiturage gratuits sur la plateforme Karos pour un départ depuis l'Essonne et/ou un retour en Essonne. Ce dispositif a rencontré un vif succès, avec plus de 24 000 trajets effectués de janvier à mars.

Grâce à cette aide, chaque passager peut bénéficier d'une prise en charge de ses trajets jusqu'à 100 euros maximum. La gratuité est appliquée directement par la plateforme partenaire Karos sur les trajets concernés. Cette aide cible en particulier les jeunes Essonniens qui n'ont pas de passes Navigo ou Imagine R et ne peuvent donc pas profiter du soutien de la Région.

Au total, le Département consacre un budget de 100 000 euros à ce dispositif initialement mis en place pour trois mois. Sa prolongation jusqu'à la fin de l'année sera présentée en commission permanente le 17 avril prochain.

« Le Département est particulièrement soucieux de répondre aux besoins des jeunes Essonniens. Lever les freins à la mobilité et soutenir leur pouvoir d'achat en font partie. C'est pourquoi nous avons lancé cette nouvelle aide. Je suis très satisfait de constater qu'elle fonctionne bien au-delà de nos attentes puisque nous avons dépassé la projection de 20 000 trajets sur les trois premiers mois de l'année. L'enjeu est aussi d'encourager le recours au covoiturage pour lutter contre la pollution et fluidifier la circulation. Depuis le début de l'année, la pratique du covoiturage connaît un réel essor avec plus de 70 000 trajets chaque mois en Essonne contre 40 000 l'année dernière à la même période. Notre politique contribue à changer les habitudes. »

François Durovray, Président du Département de l'Essonne

CONTACT PRESSE

Luce Margonty
06 08 10 50 84
lmargonty@cd-essonne.fr
 @CDEssonne

